

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 octobre 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-111

Date de convocation : le 29 septembre 2026 Date d'affichage : 29 septembre 2026

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 5 octobre 2026 à 19h à la salle polyvalente de Sainte-Colombe-la-Commanderie, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHEUX.

➤ Secrétaire de séance : Madame Camille MAMEAUX.

Membres en exercice : 56 Présents : 52 Pouvoirs : 3
Toutes les communes étaient représentées.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	GAUVIN Sébastien - excusé
BERENGIVILLE-LA-CAMPAGNE	FENELON François	GANGNON / ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	MALZY Philippe - Excusé
BROSVILLE	ROMET Marc	LECOMTE Béatrice - excusée
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	LEROUX Christophe
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	BREARD-VOTTIER Michèle	DAUTRESME Thierry - Excusé
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal - Excusé	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	VANDEVILLE Laurence - Excusée	GUERRE Thierry
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	NICERON Julien
ECQUETOT	RICHARD Didier	LHERMEROULT Magali
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	PAYAN Jean-François	LECLERE Adélaïde
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	ROBACHE Jean-François	GODARD Jean-Jacques
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	BORGES Sylvie	RICHARD Angélique
HECTOMARE	PLOYART François	WOJTYSIAK David
HONDOUVILLE	LEJEUNE Cyril PARIS Jean-Charles	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	ROUSSIAU Yann	DUHAMEL Alban - Excusé
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent CLEMENCE Sylvie BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle - AMEYE Isabelle - BARBIER Gilles Excusé - BRONNAZ Francis Excusé pouvoir MN CHEVALIER - CHEUX Arnaud - CHEVALIER Marie-Noëlle - COUDRAY Isabel - DETAILLE Edouard Excusé pouvoir I. AMEYE - LE MERRER Anita excusée pouvoir I. VAUQUELIN - LEFEBVRE Jean - MARCHAND Jean-Baptiste	
LE TILLEUL-LAMBERT	MAMEAUX Camille	RODIER Florent
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	FERRAND Amandine excusée
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît - excusé	DROUIN Annie
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT Odile
ST MESLIN-DU-BOSC	JOUEU Eric - excusé	PREY Mélanie
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	GAHERY Didier VAN LANDUYT Christelle	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme - excusé	DUBUISSON Frédéric
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	BONNEAU Sébastien	LOGIER Maxime excusé
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues DAVID Sandrine	
VENON	PICARD Philippe - Excusé	CHOMONT Hélène
VILLETES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William
VITOT	LELARGE Joël	MONNIER Sylvie Excusée

Formant la majorité des Membres en exercice

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 octobre 2026
Extrait des délibérations n°CC2026-111**

COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Objet : Renouvellement du partenariat « Guichet Entreprise »

Depuis 2022, la communauté de communes du pays du Neubourg s'est engagée aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie (CCIPN) et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie – Eure (CMA) dans une charte de partenariat « Guichet Entreprise », destinée à offrir un accueil de proximité aux porteurs de projets et aux entreprises du territoire, notamment dans le cadre du dispositif régional « Ici Je Monte Ma Boîte » (IJMMB).

Afin de poursuivre la dynamique engagée et de conforter le rôle de la communauté de communes comme acteur de proximité du développement économique, il est proposé de renouveler ce partenariat, dans un premier temps sur son volet gratuit (permanences d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets éligibles au dispositif IJMMB), selon le même modèle conventionnel que celui adopté en 2022.

Ainsi, la CCI et la CMA maintiennent leurs permanences mensuelles dans les locaux de la communauté de communes, selon les modalités de la convention de partenariat « Guichet Entreprise ». Ces permanences sont complémentaires à celles effectuées par Initiative Eure.

Ce renouvellement s'accompagnera d'un effort renforcé sur deux axes identifiés comme prioritaires :

- Une communication accrue, grand public et à destination des entreprises, sur l'existence et le fonctionnement du dispositif,
- L'organisation d'événements dédiés à la création et à la reprise d'entreprise, permettant de valoriser le partenariat et de créer des temps d'échange réguliers entre les porteurs de projets, les entreprises du territoire et les chambres consulaires.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5214-16,

Vu la convention de partenariat « Guichet Entreprise » conclue en 2023 avec la CCI Portes de Normandie et la CMA Normandie – Eure,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 17 septembre 2026,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- Décide de renouveler le partenariat « Guichet Entreprise » avec la CCI Portes de Normandie et la CMA Normandie– Eure,
- Décide ainsi de signer la convention de partenariat « Guichet Entreprise » (cf. annexe)
- Autorise le président à signer la convention de partenariat « Guichet Entreprise » et tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme.

Adopté à l'unanimité

La Secrétaire de séance

Camille MAMEAUX



Le Président

Arnaud CHEUX

